



Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée générale statutaire de l'Amicale Jurassienne du Chemin de Saint-Jacques, qui se tiendra le :

Samedi 19 septembre 2020 à 09h30 à l'Eglise catholique de Courroux.

Les points suivants sont à l'ordre du jour de l'assemblée :

- 1) Bienvenue, approbation de l'OJ et chant : Tous les matins nous prenons le Chemin.
- 2) Excuses.
- 3) Nomination de 2 scrutateurs et/ou scrutatrices.
- 4) Acceptation du PV de la dernière assemblée.
- 5) Rapport du Président.
- 6) Comptes 2019.
- 7) Rapport de révision 2019.
- 8) Acceptation des comptes 2019 et décharge au Comité.
- 9) Élection du Comité.
- 10) Élection des vérificateurs et/ou vérificatrices des comptes pour l'année 2020.
- 11) Divers.

Projection du film de Gilles sur le Chemin de Vézelay.

Si vous avez des ami-e-s ou connaissances intéressé-e-s par notre Amicale ou qui projettent de « Faire le Chemin », ils sont les bienvenu-e-s à notre AG.

Les prescriptions sanitaires, seront respectées.

COTISATIONS :

Nous vous rappelons le prix des cotisations 2020 : pour les membres individuels Fr. 30.— et pour les couples Fr. 40.--.

Nous vous informons que les cotisations 2021 ne seront pas perçues, vu la situation Covid 21.

Afin d'éviter des frais, merci de privilégier les virements (postaux ou bancaires) en utilisant le No IBAN : CH14 8005 9000 0057 0326 6 (Banque Raiffeisen Franches-Montagnes, Saignelégier).

A la demande de plusieurs membres, les cotisations 2020 peuvent être payées sur place lors de l'assemblée générale.

Pierre-Alain Varrin

Jacqueline Muster

Delémont, le 29 août 2020.

*Le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mars 2019 est disponible sur le site www.jura-compostelle.ch. Pour les membres sans accès internet, le PV et les comptes seront à disposition 30 minutes avant l'ouverture de l'assemblée.